

Séance extraordinaire du 14 novembre 2022

ORDRE DU JOUR

10.01 CA22 080518

PRÉSENCES

10.02 CA22 080519

Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 14 novembre 2022.

20.01 1227550006 - CA22 080520

Octroyer un contrat de gré à gré à Formaviva inc., au montant maximal de 102 828,97 \$, pour les travaux préparatoires, la fourniture du granit et l'installation de l'œuvre « The Goalie » à l'aréna Raymond-Bourque, pour l'année 2022.

30.01 1220664007 - CA22 080521

Déléguer les membres du Conseil à divers événements et autoriser le remboursement des dépenses afférentes.

40.01 1222839009 - CA22 080522

Adopter le projet de règlement numéro RCA23-08-1 sur les tarifs.

40.02 1222839009 - CA22 080523

Donner un avis de motion en vue d'adopter le règlement numéro RCA23-08-1 sur les tarifs.

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU 14 NOVEMBRE 2022

50.01 1225214063 - CA22 080524

Nommer un contremaître métiers à la Section entretien des bâtiments et conciergerie de la Division des actifs immobiliers et de l'éclairage des rues de la Direction des travaux publics.

50.02 1225214064 - CA22 080525

Nommer un chef de division à la Division des études techniques et de l'ingénierie de la Direction des travaux publics.

51.01 1223984011 - CA22 080526

Nommer un maire suppléant pour la période du 14 novembre 2022 au 11 mars 2023.

60.01 CA22 080527

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

70.01 CA22 080528

LEVÉE DE LA SÉANCE